

Dans les relations avec le bloc communiste, on met bien sûr l'accent sur la détente. Les Canadiens se montrent ravis de la visite brève et imprévue du vice-premier secrétaire de l'Union soviétique, Anastase Mikoyan, à Halifax, laquelle s'avère une rencontre mémorable par son caractère informel, chaleureux et amical (document 351). Les deux pays sont généralement disposés à favoriser les échanges culturels et les visites, mais le Canada accuse un retard important par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni en ce qui a trait aux relations culturelles officielles avec l'Union soviétique. La décision de Sydney Smith d'autoriser la venue au Canada de l'Opéra de Pékin marque à cet égard un changement d'orientation important. Il s'agit de la première visite du genre, en Amérique du Nord, d'artistes de la République populaire de Chine (RPC). Pour Norman Robertson, « cette décision s'inscrit dans une démarche progressive qui doit éventuellement mener à la reconnaissance » de la RPC (document 453). Un vent d'optimisme souffle également sur les relations commerciales. Les négociations sur la reconduction de l'accord commercial de 1956 avec l'Union soviétique se poursuivent tout au long de l'année. Malgré la controverse que suscitent les mesures antidumping adoptées par le Canada à l'encontre des importations chinoises, on peut entrevoir à la fin de 1959 des signes très prometteurs quant à l'avenir des relations commerciales entre les deux pays (document 452).

Par ailleurs, les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) continuent de faire face à la menace soviétique en Europe. Les dirigeants canadiens ne jouent toutefois qu'un rôle négligeable dans la formulation de la politique de l'OTAN. Berlin continue alors d'être au cœur des tensions Est-Ouest. Les responsables du ministère des Affaires extérieures espèrent d'abord que le Canada pourra jouer un rôle important dans la recherche d'une nouvelle solution occidentale à la question allemande et demandent aux diplomates canadiens dans les pays de l'OTAN de déterminer à quelle réception pourrait s'attendre une initiative canadienne sur l'Allemagne. Bien que les hauts responsables à Ottawa se disent satisfaits du résultat de ces consultations, ils admettent éventuellement que « le Canada n'a aucun intérêt à présenter ou à appuyer officiellement une solution plutôt qu'une autre » (document 83) au moment où les principales puissances de l'OTAN se préparent en vue de la Conférence des ministres des Affaires étrangères. Ces discussions de haut niveau se déroulent alors même qu'on donne suite aux décisions prises antérieurement par l'OTAN quant au stockage et à l'emploi d'armes nucléaires par l'Alliance en Europe. Les hauts responsables canadiens et le premier ministre, inquiets des répercussions de ces décisions sur la détente Est-Ouest, seront impuissants à dissuader l'Alliance de diffuser un communiqué de presse alarmant sur les nouveaux armements dont elle dispose.

Cette incapacité du Canada à influencer la politique de l'OTAN sur ces grands dossiers est imputable en partie à la diminution de la contribution financière et matérielle d'Ottawa à l'Alliance. Malgré la décision du gouvernement Diefenbaker de renouveler à grands frais les équipements de la Division aérienne du Canada, le Canada réduit progressivement sa contribution au programme global d'aide mutuelle. En août, le Cabinet approuve l'affectation de 90 millions de dollars au budget d'aide mutuelle pour 1959-1960, ce qui représente une baisse sensible par rapport au chiffre record de 250 millions de dollars enregistré au milieu des années 1950. Du reste, ces